

**CONCOURS INTERNE DE SERGENT DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS
ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ SUD-OUEST**

VENDREDI 8 MARS 2024

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Rédaction d'un compte-rendu d'une situation opérationnelle
du niveau de chef(fe) d'équipe à partir du présent dossier

Coefficient 2 – Durée : 2 heures

Il est attendu une rédaction d'un compte-rendu d'une situation professionnelle du niveau de chef(fe) d'équipe ayant pour objet d'apprécier la capacité du candidat à comprendre et à analyser une situation ainsi qu'à se situer dans son environnement, à partir d'un dossier.

Sont recherchées des qualités :

- de compréhension du dossier à travers la chronologie des événements présentés,
- de fidélité dans la transcription des événements,
d'analyse,
- d'expression écrite.

CONSIGNES

Vous utiliserez un stylo bille non effaçable ou feutre, de couleur noire ou bleue.

Seuls les noms et indications géographiques fictifs du sujet peuvent être employés dans votre rédaction.

Aucun autre signe distinctif ne doit être marqué (nom, service, paraphe, signature, etc.), l'anonymat devant être respecté.

Les feuilles de brouillon et le présent sujet ne seront pas ramassés.

Le non-respect des consignes données peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

L'épreuve est notée sur 20 points.

SITUATION

Vous êtes le caporal-chef Sébastien ALPHA, sapeur-pompier professionnel affecté au centre de secours BRAVO, situé au 12 rue de la Verveine commune BIENVIVRE dans le département TOTEM. Ce centre de secours est composé de 15 sapeurs-pompiers professionnels et 40 sapeurs-pompiers volontaires, sous le commandement du Capitaine Patrick ENERVE.

Vous prenez votre garde postée diurne de 12 heures le mercredi 14 février 2024 à 7h30.

Lors de la prise de garde, le chef de centre présente la nouvelle recrue SPP issue de la dernière formation d'intégration : le caporal Xavier TANGO. Celui-ci est affecté depuis le 1er février 2024 dans le centre de secours BRAVO.

Lors de l'appel pour distribuer les fonctions de chacun sur les agrès, la responsable de la garde, l'adjudante-chef Axelle LATOUR indique que vous êtes affecté au FPT BRAVO en qualité de chef du binôme d'attaque. Vous composez ce binôme avec le caporal Xavier TANGO.

A l'issue de la prise de garde, l'adjudante-chef Axelle LATOUR vient vous voir pour vous sensibiliser sur la vigilance dont vous allez devoir faire preuve, compte tenu du peu d'expérience opérationnelle de votre équipier.

Conformément au planning journalier, après la prise de garde et la vérification des agrès, la responsable de garde doit préparer une manœuvre incendie. En effet, suite à une récente intervention pour feu de pavillon, le personnel de la garde lui demande de revoir les différentes techniques de lances selon les situations opérationnelles par le biais des ateliers pédagogiques.

Au cours de la manœuvre, le CODIS engage à 11h02 le FPT, le MEA et le chef de groupe de votre centre de secours pour un feu de cave dans une résidence R+3. Cette résidence est située au 6 impasse des secours commune de PAISIBLE, à quelques minutes du centre de secours BRAVO. Pendant le transit, le CODIS informe le chef d'agrès du FPT BRAVO, l'adjudant Tony TOUFAIT, qu'après de nombreux appels, une victime serait manquante. Le VSAV du centre voisin, le CIS CHARLIE est engagé en renfort par le CODIS sur cette intervention.

A 11h09, le FPT BRAVO se présente sur les lieux de l'intervention. Sur ordre et en qualité de BAT, vous suivez votre chef d'agrès du FPT pour la reconnaissance, qui confirme la présence de victime. Face à un fort dégagement de fumée sortant des parties communes desservant les dix caves de l'immeuble, ce dernier vous ordonne de rechercher la victime qui se situe dans la cave n°4 sur main droite. Pour réaliser cette mission, vous partez au moyen d'une LDV 500 raccordée directement sur l'engin pompe. Le chef d'agrès désigne le BAL en binôme de sécurité.

Le couloir desservant les caves se révèle très encombré de divers mobiliers et matériels. Lors de votre progression, fortement impactée par une chaleur intense et une fumée épaisse, une étagère lourdement chargée se renverse derrière vous, à plus de 20 mètres d'établissement de tuyaux. A cet instant, votre équipier montre des signes de fébrilité et de panique vous empêchant de poursuivre la mission. Par radio, vous demandez l'engagement du binôme de sécurité. Celui-ci procède à la recherche de la victime, la localise et l'extrait. La victime inconsciente est confiée à l'équipage du VSAV CHARLIE. Il s'agit d'un homme de 20 ans, gravement intoxiqué, transporté médicalisé vers le centre hospitalier BIENVIVRE.

Pendant que votre binôme regagne la sortie en direction du FPT BRAVO, l'extinction du sinistre est réalisée par le FPT CHARLIE, demandé en renfort par le chef de groupe. Un message de feu éteint est passé par le chef de groupe, le lieutenant Marc YANKEE, à 12h03.

Sur place, lors du débriefing opérationnel, le chef d'agrès vous demande, ainsi qu'à votre équipier, de lui expliquer la problématique rencontrée. Puis les engins regagnent leurs centres d'origine.

A votre retour, le chef de centre vous convoque et vous demande de réaliser un compte-rendu circonstancié. Vous vous attacherez à décrire les faits ayant conduit à une telle situation. Vous préciserez également les enjeux auxquels vous avez été confronté et votre réponse opérationnelle apportée en qualité de chef d'équipe.

LISTE DES DOCUMENTS

- Document 1 : Feuille de départ en intervention
- Document 2 : Extrait cartographie opérationnelle du secteur d'intervention
- Document 3 : Extrait d'un article de presse de La Dépêche en date du 11 décembre 2023
« *Decazeville. Les policiers descendent à la cave* »
- Document 4 : Extrait du Référentiel National d'Activités et de Compétences chef d'équipe SPP
- Document 5 : Extrait du GDO Exercice du commandement et conduite des opérations V2
- Document 6 : Extrait du GDO Interventions sur les incendies de structures (2018)
- Document 7 : Extrait des recommandations relatives à l'unité d'enseignement premiers secours en équipe (édition décembre 2023)

Extrait cartographie opérationnelle du secteur d'intervention



Extrait d'un article de presse La Dépêche
« Decazeville. Les policiers descendent à la cave » (en date du 11/12/23)



Vie locale, Decazeville

Publié le 28/10/2009 à 08:22

L. M.

Une opération de police a rythmé la matinée des habitants des cités de Decazeville hier. L'opération « cave » avait pour but de constater les dégradations occasionnées dans les sous-sols des divers bâtiments et d'enlever les objets déposés. Une dizaine d'officiers de police, le directeur de l'office des HLM, ainsi que la brigade canine de Toulouse, ont fouillé méticuleusement les caves les unes après les autres. « Nous venons régulièrement, mais là, avec l'effectif approprié, nous avons pu faire l'ensemble des sous-sols » explique Philippe Sintès, commandant de police.

Les caves jonchées de matelas, d'électroménagers et autres cartons permettent parfois de stocker des objets volés avant une revente éventuelle. « On trouve fréquemment des deux-roues volés », précise le commandant.

Outre le « stockage de matériel », les déchets entreposés représentent un problème pour les habitants qui dénoncent cette situation. Ainsi donc, l'office des HLM enlève régulièrement les encombrants des caves.

« Depuis le début de 2009, nous avons retiré 68 mètres cubes de détritus en tous genres », ajoute Thierry Pérez, directeur de l'office HLM. Mais cette fois, les employés de l'office sont « débordés » et « la prise » de mardi matin équivaut au volume total retiré durant l'année !

Extrait du Référentiel National d'Activités et de Compétences chef d'équipe SPP

Bloc de compétences 2
Activité : Sécuriser la zone d'intervention
Compétences :
<ol style="list-style-type: none"> 1. Analyser l'environnement opérationnel 2. Identifier les risques 3. Mettre en place les zones opérationnelles
Savoir-agir :
<ol style="list-style-type: none"> 1. Observer l'environnement opérationnel Analyser la situation opérationnelle 2. Détecter les sources de dangers Signaler les sources de dangers 3. Sécuriser les zones opérationnelles Informar, rendre compte
<u>Eléments des compétences</u>
<p><u>Habilités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> o Evoluer avec aisance avec les équipements adaptés o Exploiter les capacités des équipements et matériels de reconnaissance o Utiliser une technique et des matériels adaptés à la situation o Adapter l'usage des matériels au contexte <p><u>Attitudes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> o Rassurer et assurer la sécurité d'impliqués lors de la reconnaissance o Commander son binôme o Garder un contact permanent avec son binôme <p><u>Connaissances :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> o Marche générales des opérations de lutte contre l'incendie o Compréhension du système incendie – phénomènes thermiques o Connaissances des différents milieux opérationnels et des risques associés o Disposition constructive o Prévention opérationnelle o Rôle du binôme o Commander un équipier o Périmètres et zonages de sécurité o Gestion des fluides o Méthodologies opérationnelles o Capacité et modalités d'utilisation des matériels de reconnaissances o Règles d'emploi des EPI o Principe de fonctionnement et de mise en œuvre des appareils respiratoires
<u>Ressources à minima :</u>
<ul style="list-style-type: none"> - Règlement opérationnel du SIS - Guides de doctrine opérationnelle ; - Guides de techniques opérationnelles ; - Règlement d'instructions et de manœuvres (parties non abrogées) ; - Guides Nationaux de références (GNR) ; - Partages d'Informations Opérationnelles (PIO)

Bloc de compétences 3

Activité : Eteindre un incendie

Compétences :

1. Réaliser un dispositif d'extinction
2. Exploiter les capacités des équipements d'extinction

Savoir-agir :

1. Prendre les matériels adaptés à la mission
Diriger la mise en place d'un établissement conformément aux ordres donnés par le chef d'agrès
2. Utiliser les capacités des équipements d'extinction
Rendre compte de l'efficacité de la mission
Déblayer et surveiller après l'extinction

Eléments des compétences

Habilités :

- Evoluer avec aisance avec les équipements et matériels adaptés
- Evoluer avec aisance avec les équipements et matériels adaptés sur une échelle aérienne
- Exploiter les capacités des équipements et matériels d'extinction
- Utiliser une technique et des matériels adaptés à la situation
- Adapter l'usage des matériels au contexte

Attitudes :

- Rassurer et assurer la sécurité d'impliqués lors de la reconnaissance
- Commander son binôme
- Garder un contact permanent au sein du binôme

Connaissances :

- Marche générales des opérations de lutte contre l'incendie
- Rôle du binôme
- Principes du commandement
- Protection des biens
- Compréhension du système incendie – phénomènes thermiques, lecture du feu
- Agents extincteurs, procédés d'extinction
- Connaissances des différents milieux opérationnels et des risques associés
- Méthodologies opérationnelles
- Règles d'établissement des tuyaux
- Règles des manœuvres en binôme
- Hydraulique, besoins et ressources en eau
- Moyens facilitant l'action des secours (ventilation opérationnelle, RIA, colonnes...)
- Capacité et modalités d'utilisation des engins de lutte contre l'incendie
- Capacité et modalités d'utilisation des matériels de lutte contre l'incendie
- Capacité et modalités d'utilisation des échelles à main et des échelles aériennes
- Règles d'emploi des EPI
- Principe de fonctionnement et de mise en œuvre des appareils respiratoires
- Capacité et modalités d'utilisation des hydrants
- Déblai et surveillance

Ressources à minima :

- Règlement opérationnel du SIS
- Guides de doctrine opérationnelle ;
- Guides de techniques opérationnelles ;
- Règlement d'instructions et de manœuvres (parties non abrogées) ;
- Guides Nationaux de références (GNR) ;
- Partages d'Informations Opérationnelles (PIO)

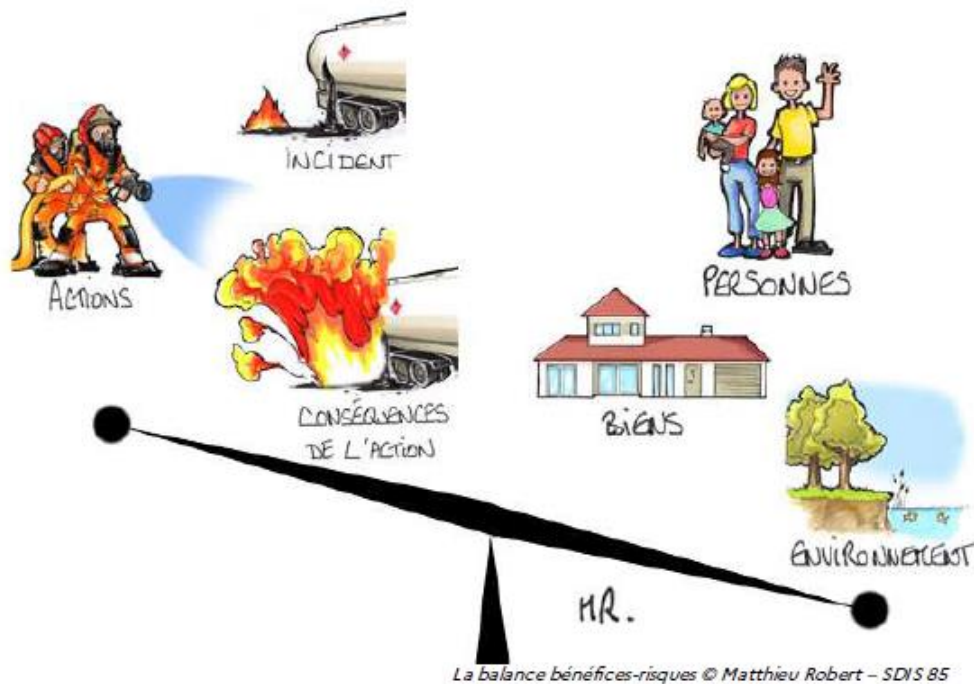
Partie 2 – Compétences transversales du chef d'équipe

<u>Bloc de compétences transversales A</u>
Activité : Agir selon les règles relatives à la santé, sécurité, qualité de vie en service (SSQVS)
Compétences : <ol style="list-style-type: none">1. Préserver sa santé tout au long de sa carrière afin d'accomplir ses missions en sécurité2. Intégrer la sécurité collective et individuelle dans chacune de ses actions3. Contribuer au « bien vivre ensemble »4. Préserver son potentiel physique et psychologique
Savoir-agir : <ol style="list-style-type: none">1. Adapter et entretenir son potentiel physiologique, physique, psychologique et social en vue de garantir sa capacité opérationnelle à long terme Proscrire tout comportement addictif (substances psychoactives ou dopantes, tabac, alcool, activités sportives excessives, jeux, ...)2. Appliquer les principes généraux de prévention et les règles de sécurité en et hors missions opérationnelles Veiller à la sécurité de son équipe Utiliser les EPI nécessaires à la mission Réaliser la mission en adaptant son engagement aux risques, aux enjeux et à ses propres limites Savoir réagir face à tout événement soudain et imprévisible affectant les secours engagés3. Intégrer les interactions entre la vie privée et les obligations professionnelles Etre en capacité d'identifier des situations potentiellement traumatisantes et les dispositifs de prise en charge Avoir un comportement empathique et tolérant envers ses collègues (cohésion, entraide, écoute, solidarité, confiance, loyauté ...) Développer, entretenir des liens sociaux variés et réguliers4. Autoévaluer son potentiel physique Développer et améliorer son potentiel physique en référence aux indicateurs de la condition physique (ICP) Agir et réagir lors d'une agression physique Autoévaluer son potentiel psychologique Développer et améliorer son potentiel psychologique Agir et réagir lors d'une agression psychologique
<u>Éléments des compétences</u>
Habilités : <ul style="list-style-type: none">○ Identifier les risques initiaux et évolutifs de la mission○ Accomplir sa mission en intégrant les règles de sécurité pour soi-même et son binôme○ Analyser l'état et prendre soin des équipements de protection individuelle affectés○ Utiliser les équipements de protection individuelle adaptés à la mission○ Utiliser avec agilité et dextérité les équipements de protection individuelle○ Réaliser des gestes et avoir des postures adaptées aux contraintes physiques et physiologiques○ Exercer la mission dans un contexte de pressions physiologiques et psychologiques○ Réaliser des gestes et avoir des postures adaptées aux contraintes physiologiques○ Travailler en environnements contraints (chaleur, bruit, sans vision, ...)○ Réagir aux gestes et comportements violents, aux agressions○ Signaler les actes de violences○ Développer une hygiène de vie adaptée à l'activité et répondant aux indicateurs de la condition physique (ICP)
Attitudes : <ul style="list-style-type: none">○ Faire preuve de motivation, rigueur et sérieux notamment dans l'application des règles de sécurité○ Demeurer vigilant tout au long de la mission sur le plan individuel et collectif○ Faire preuve de réalisme vis-à-vis de ses propres limites et celles des intervenants○ Savoir rendre compte dans le but d'assurer la continuité de la mission○ Réagir à toute situation dangereuse ou comportement déviant, notamment en la portant à la connaissance d'une personne ressource (hiérarchie, SSSM, collègue...)○ Etre force de proposition en matière de SSQVS○ Entretenir sa condition physique pendant et en dehors du temps de service

Extrait du GDO Exercice du commandement et conduite des opérations V2

Le COS conduit son analyse de la situation et se base sur son expérience pour répondre aux questions suivantes :

- la prise de risque en vaut-elle la peine ? (la devise « le jeu en vaut-il la chandelle ? » de l'officier sécurité) ;
- l'engagement des équipes est-il justifié ?



5.6.2. Les ordres initiaux et les ordres de conduite

Les ordres découlent de la décision. À ce titre, les trois outils proposés ci-dessous, correspondent dans leur emploi aux différents niveaux de gestion opérationnelle.

On retiendra que :

- l'ordre initial permet d'initier l'exécution des 1^{ères} actions ;
- l'ordre de conduite permet de lancer les actions suivantes au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

Ces ordres peuvent être exprimés à la voix (terrain ou PC) ou par radio, selon les circonstances.

Ils faciliteront le point de situation avec le N+1, ou le compte-rendu au CODIS, ou le point de situation à une autorité.

Du plus concis, pour un chef d'agrès qui doit formaliser ses ordres dans l'urgence, au plus complet, pour un COS chef de site qui doit avoir beaucoup de recul sur une intervention, ces trois outils sont les suivants :

- **Le « SMES »**

Les chefs d'agrès et chefs d'équipes utiliseront l'ordre initial et les ordres de conduite suivants. Ils sont formalisés grâce au moyen mnémotechnique suivant :

	Signification	Ordre initial / de conduite
S	Situation	Description de la situation
M	Mission	Objectifs à atteindre
E	Exécution	Expression des ordres
S	Sécurité	Mesures de sécurité individuelles et collectives

- **Le « SOIEC »**

Le chef de groupe utilisera l'ordre initial et les ordres de conduite suivants. Ils sont formalisés grâce au moyen mnémotechnique suivant :

	Signification	Ordre initial	Ordre de conduite
S	Situation	Description de la situation initiale	Description de la nouvelle situation
O	Objectif	Buts à atteindre	Nouveaux buts à atteindre
I	Idée de manœuvre	Techniques envisagées pour atteindre l'objectif	Nouvelles techniques envisagées
E	Exécution	Répartition des tâches, sectorisation	Modification/évolution de la sectorisation
C	Commandement	Transmission, position du COS, adjoint du COS, mesures de sécurité individuelle et collective	

- **Le « SAOIELC »**

L'ordre initial et les ordres de conduite du chef de colonne et chef de site sont les plus complets. Ils sont formalisés grâce au moyen mnémotechnique suivant :

	Signification	Ordre initial	Ordre de conduite
S	Situation	Description de la situation initiale	Description de la nouvelle situation
A	Anticipation	Situation envisageable, évolution possible	Nouvelle situation envisageable
O	Objectif	Buts à atteindre	Nouveaux buts à atteindre
I	Idée de manœuvre	Techniques envisagées pour atteindre l'objectif	Nouvelles techniques envisagées
E	Exécution	Répartition des tâches, sectorisation	Modification/évolution de la sectorisation
L	Logistique	Moyens logistiques nécessaires : soutien sanitaire, éclairage, assistance respiratoire, émulseur, etc.	
C	Commandement	Transmission, position du COS, adjoint du COS, mesures de sécurité individuelle et collective	



Extrait du GDO Interventions sur les incendies de structures (2018)

3.3.3. Feux en infrastructures (sous-sol)

Caractéristiques communes :

- Risque de propagation verticale possible par les communications, gaines et conduits, ...c'est en particulier assez fréquent pour les sous-sols de type cave qui sont parfois en communication avec les étages supérieurs ou les combles ;
- Les établissements, le port de matériels par les intervenants est rendu plus difficile et pénible par le dénivelé ;
- Le nombre de points d'accès au niveau concerné est souvent limité, parfois par des escaliers qui peuvent s'enfumer des lors que des tuyaux empêcheront la fermeture des portes ;
- Le désenfumage des sous-sols est en règle générale difficile à réaliser en raison de la présence fréquente de culs de sac qui constituent autant de volumes morts d'où il est difficile de chasser les fumées ;
- Hormis les vides sanitaires, les sous-sols sont souvent destinés au stockage de biens et de ce fait présentent des potentiels calorifiques très importants. La sous ventilation des lieux peut permettre des incendies de très longue durée qui peuvent conduire à la perte de résistance mécanique de la structure.

Variabilité :

- Certains sous-sols peuvent présenter de très nombreuses installations techniques (chaufferies, traitement de l'air, traitement des eaux, ...)
- Bien qu'ils ne soient absolument pas prévus pour cela, de plus en plus de sous-sols sont aménagés de façon sommaire et précaire. La présence de plusieurs victimes n'est pas à exclure.

3.3.4. Feux d'éléments de construction

En complément des situations type décrites ci-dessus, il faut rajouter les éléments de construction qui viennent complexifier la situation.

3.3.4.1. Les feux de terrasses et toits-terrasses

Les principales caractéristiques des feux de terrasses sont :

- Présence d'installations techniques (centrale de traitement de l'air, panneau photovoltaïques, chaufferies, machinerie ascenseurs...)
- Présence possible de zones de vie (ERP, privatives, aménagements divers) ;
- Isolation généralement bonne vis-à-vis du bâtiment ;
- Présence régulière de matériaux combustibles au titre de l'étanchéité.

Essentiellement économiques, les enjeux des feux de terrasses concernent les problématiques de relogement.



Photo n°1 (@BSPP) : Feux sur un toit-terrasse, avec propagation aux locaux adjacents

Extrait des recommandations relatives à l'unité d'enseignement premiers secours en équipe (édition décembre 2023)

[01AC03 / 11-2021] PSE①

Attitude et comportement du secouriste

Le secouriste dans ses actions de secours est amené à intervenir en urgence auprès de personnes victimes, en détresse physique et/ou psychologique. Outre la maîtrise des gestes et des techniques de secourisme, l'intervenant doit également être en mesure de dispenser les premiers secours psychologiques.

Toute action de secours sous-entend qu'un événement imprévu, inhabituel et potentiellement dangereux ait touché une ou plusieurs personnes, considérées alors comme victimes. En fonction du niveau d'exposition à cet événement « critique » et du vécu de la situation, l'impact psychologique et la blessure psychique potentielle qui en découlent seront variables.

Le secouriste devra prendre en compte ces dernières dans leur ensemble, tant les victimes primaires que les victimes secondaires. Les premières auront été directement exposées à l'événement en tant que sujet (avoir subi), acteur (avoir provoqué volontairement ou involontairement) ou encore comme témoin (avoir vu, assisté). Elles peuvent être impactées dans leur corps (blessures physiques), mais aussi moralement (blessures psychologiques). Et puis, les secondes, les proches des victimes primaires (parents, amis, collègues ...), non confrontées directement à l'événement critique, peuvent devenir victimes secondaires lorsqu'elles découvrent ce qui est arrivé à leur proche et qu'elles ressentent un stress intense et des émotions douloureuses.

Prise en compte de l'impact psychologique

Les personnes exposées à des événements critiques répondent naturellement par une réaction de stress, dont les manifestations varient en fonction de l'impact psychologique de la situation sur elles et de la détresse potentielle qui en découle.

- Face à une situation soudaine, imprévue et potentiellement menaçante, toute personne présentera un ensemble de manifestations regroupées sous le terme de réaction de stress.

Considérée comme un moyen de défense, cette réaction psychologique et physiologique urgente, favorise une adaptation de la personne à la situation afin de la fuir ou de s'en défendre. L'activation physiologique (libération d'hormones du stress, excitation du système nerveux central et du système nerveux autonome) entraîne un état d'alerte repérable notamment par l'augmentation de la fréquence respiratoire, de la fréquence cardiaque et de la pression artérielle.

Des frissons, des tremblements et une pâleur peuvent également être observés. La victime peut exprimer une sensation de faiblesse, des sensations pénibles de « boule dans la gorge », de striction thoracique, de « nœud à l'estomac », se plaindre de spasmes viscéraux désagréables, de maux de tête, de nausées, et ressentir une envie impérieuse d'uriner. Peuvent être associés des symptômes psychomoteurs, tels que lenteur ou imprécision des gestes et altération de la voix.

Sur le plan psychologique, des phénomènes adaptatifs s'enclenchent : incitation à l'action, focalisation sur la situation dangereuse, identification rapide de stratégies pour faire face. Certaines manifestations gênantes peuvent également être ressenties sur le plan psychique, telles qu'un vécu d'irréalité et/ou de tension.

Utile, adaptative, mais brève, cette réaction de stress est en revanche très coûteuse en énergie. Une fois la menace écartée apparaît un état ambigu d'euphorie et d'épuisement.

- Quand le stress est trop intense, trop prolongé ou chronique, il peut devenir incapacitant. Notamment, quand la personne perçoit le danger ou la contrainte comme étant plus élevé que ses capacités à faire face, elle ressent une insécurité massive et ne parvient plus à gérer le stress.

Le cortex préfrontal, siège des capacités cognitives, n'est plus en mesure de réguler l'action des amygdales cérébrales, sièges des émotions.

La victime perd alors sa capacité à s'adapter, est en rupture d'équilibre et présente à ce moment-là des réactions inhabituelles traduisant un état de crise (cf. : chapitre « *Les personnes en situation de crise* »).

Le retentissement psychologique est avant tout un vécu personnel, qui se vit avec plus ou moins d'intensité selon le contexte, selon le sens que lui attribue la personne, selon sa culture, son éducation, son histoire personnelle, ses antécédents et sa personnalité.

Les effets de l'impact psychologique (cf. « *évaluation de l'impact psychologique* ») sont observables au travers des perturbations des fonctions cognitives (altération de la capacité à penser efficacement), émotionnelles (sentiments de peur, tristesse, impuissance, colère, etc.), et comportementales (agressivité, prostration, stupeur, fuite panique ...).

Plus l'impact psychologique est important chez la victime, plus le risque de blessure psychologique est élevé. Ces victimes nécessitent d'être orientées vers une prise en charge psychologique spécialisée aux urgences hospitalières ou sur les lieux par la CUMP (Cellule d'Urgence Médico-Psychologique) en cas d'événements impliquant de nombreuses victimes.

Attitude adaptée et abord relationnel de la victime

Le secouriste a pour mission de prévenir et de soulager toute souffrance qu'elle soit physique ou psychique. Son attitude joue un rôle important, car il est autant apprécié sur la qualité des gestes techniques que sur l'aptitude à développer une relation humaine d'aide et de soutien aux personnes en détresse.

Comportement général du secouriste

Le secouriste doit faire preuve d'organisation, de rigueur et de professionnalisme. En mission, il a une tenue propre et correcte, associée à une bonne hygiène. C'est à partir de ces éléments que la victime se constituera une première opinion du secouriste, mais également de la structure qu'il représente. Cette première impression est primordiale et peut influencer la réaction de la victime et de son entourage.

Le secouriste agit avec calme. Il intervient avec humanité et gagne la confiance de la victime et de son entourage d'autant plus facilement qu'il est courtois, attentif et posé.

Le secouriste veille à ce que peut induire sa propre attitude pour éviter tout conflit qui pourrait nuire au bon déroulement de l'intervention. La dégradation d'une situation ne tient souvent qu'à une parole ou un comportement.

Les victimes ou leur entourage peuvent parfois vivre l'intervention des secours comme une irruption, voire une intrusion difficilement supportable. Il s'agit donc d'intervenir dans le calme et avec humilité, en adoptant une attitude respectueuse tant à l'égard des personnes que des lieux (précautions lors de déplacements de meubles, bibelots, par exemple...).

Il est respectueux de chaque individu et de sa vie privée.